

## NOTICE TELESERVICES : Déclarer la DNH

### Sommaire

Sommaire.....	1
Objet de la notice .....	2
A qui s'adresse cette notice ? .....	2
Pré-requis.....	2
Le guide pas à pas pour saisir et transmettre une déclaration DNH.....	3
1. Se connecter sur <a href="http://www.impots.nc/">http://www.impots.nc/</a> .....	3
2. Accéder à l'espace fiscal .....	4
3. Accéder au service « Déclaration DNH » .....	7
4. Saisir les données.....	9
Pour un prestataire en Nouvelle-Calédonie .....	10
Pour un prestataire hors NC.....	10
5. Transmettre une déclaration DNH.....	12
Rectifier une déclaration après transmission.....	14
Gestion des brouillons pour une saisie ultérieure .....	15
1. Afficher la liste des brouillons .....	16
2. Voir une déclaration DNH en brouillon .....	17
3. Modifier une déclaration DNH en brouillon .....	17
4. Supprimer une déclaration DNH en brouillon.....	18
5. Transmettre une déclaration DNH en brouillon .....	18
6. Notification par mail quand la déclaration est en brouillon .....	18
Autre notices .....	19

## Objet de la notice

Cette notice explique comment déclarer en ligne une Déclaration Nominative des Honoraires (DNH).

## A qui s'adresse cette notice ?

Cette notice s'adresse aux travailleurs indépendants ou aux sociétés qui versent des honoraires à des professionnels et aux personnes établissant les déclarations DNH pour le compte de sociétés.

## Pré-requis

Avant de pouvoir utiliser ce service, vous devez :

**1- disposer d'un compte personnel**

voir la notice « Créer mon compte personnel » pour plus d'informations.

**2- être abonné au téléservice « Vos démarches fiscales en ligne »**

voir la notice « S'abonner au téléservice « Vos démarches fiscales en ligne » »

Si la déclaration concerne un tiers par exemple dans le cadre de votre société ou d'une société tierce :

**3- disposer d'une délégation pour le compte d'une entreprise avec le service « Déclaration DNH » activé**

voir la notice « Effectuer des démarches fiscales en ligne pour un tiers ».

Si la déclaration concerne votre compte personnel par exemple dans le cadre de votre patente :

**3- vérifier que le service « Déclaration DNH » est bien activé pour votre utilisateur dans le menu « Gérer les délégations ».**

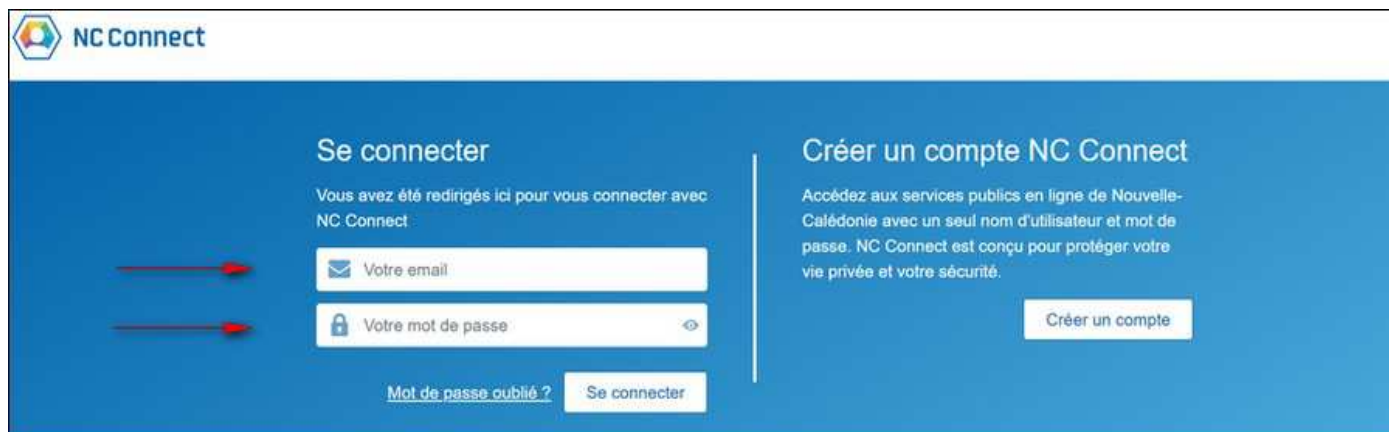
## Le guide pas à pas pour saisir et transmettre une déclaration DNH

### 1. Se connecter sur <http://www.impots.nc/>

- Cliquez sur « S'identifier avec NC Connect ».



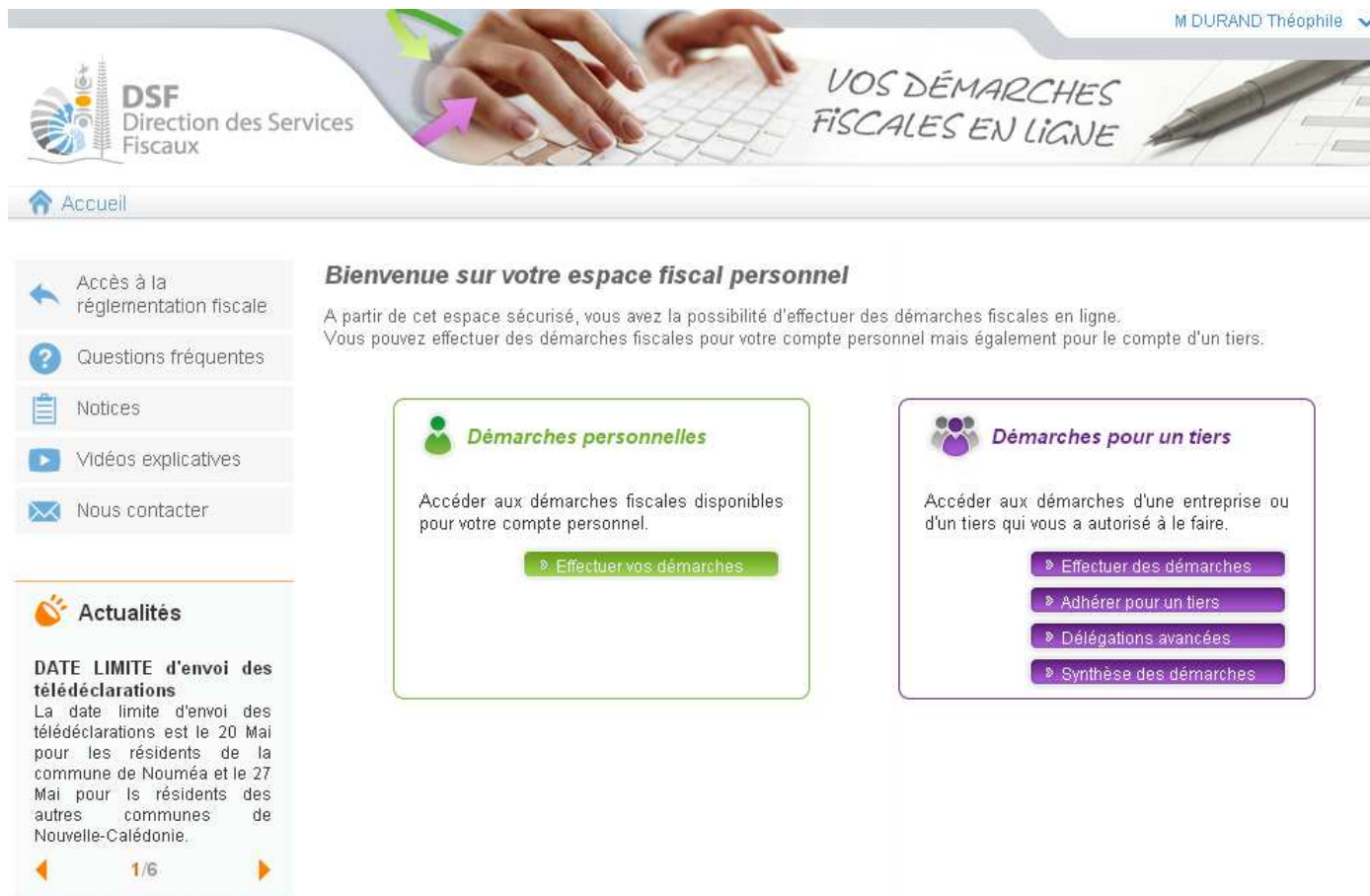
- Saisir l'adresse email ainsi que le mot de passe que vous avez défini lors de la création de votre compte (notice 1 « Créer mon compte personnel »).



- Cliquer sur le bouton « Se connecter »

## 2. Accéder à l'espace fiscal

La page suivante est affichée :



M DURAND Théophile

DSF Direction des Services Fiscaux

Accueil

Accès à la réglementation fiscale

Questions fréquentes

Notices

Vidéos explicatives

Nous contacter

**Bienvenue sur votre espace fiscal personnel**

A partir de cet espace sécurisé, vous avez la possibilité d'effectuer des démarches fiscales en ligne. Vous pouvez effectuer des démarches fiscales pour votre compte personnel mais également pour le compte d'un tiers.

**Démarches personnelles**

Accéder aux démarches fiscales disponibles pour votre compte personnel.

» Effectuer vos démarches

**Démarches pour un tiers**

Accéder aux démarches d'une entreprise ou d'un tiers qui vous a autorisé à le faire.

» Effectuer des démarches

» Adhérer pour un tiers

» Délégations avancées

» Synthèse des démarches

**Actualités**

**DATE LIMITE d'envoi des télédéclarations**

La date limite d'envoi des télédéclarations est le 20 Mai pour les résidents de la commune de Nouméa et le 27 Mai pour les résidents des autres communes de Nouvelle-Calédonie.

1/6

➤ Cliquer sur le bouton violet « Effectuer des démarches »

Note :

- ou, cliquer sur le bouton vert « Effectuer vos démarches » si vous êtes travailleur indépendant et que vous voulez réaliser votre déclaration DNH.

Si vous avez cliqué dans le bloc violet à l'étape précédente, la page de recherche de tiers est affichée :



DSF Direction des Services Fiscaux

Accueil

Démarches personnelles

Démarches pour un tiers

Accueil Démarches tiers

### Recherche

Rechercher un dossier par RID ou par Nom / Raison sociale pour effectuer une démarche

RID  Nom / Raison Sociale  Mois de clôture

RID	Nom / Raison sociale	Mois clôture	Date d'ajout	Administrateur	Action
0113175	SARL 1178029AQUITUV (RUMVMVFPWCSYLMQMZIPTOJ...	Septembre	13/01/2014	Principal	<a href="#">Voir</a>
9005513	SEP SOCIETE X	Décembre	09/01/2014	Principal	<a href="#">Voir</a>

Affichage de 1 à 2 sur 2

Nombre d'éléments par page 10

**Une seule page trouvée**

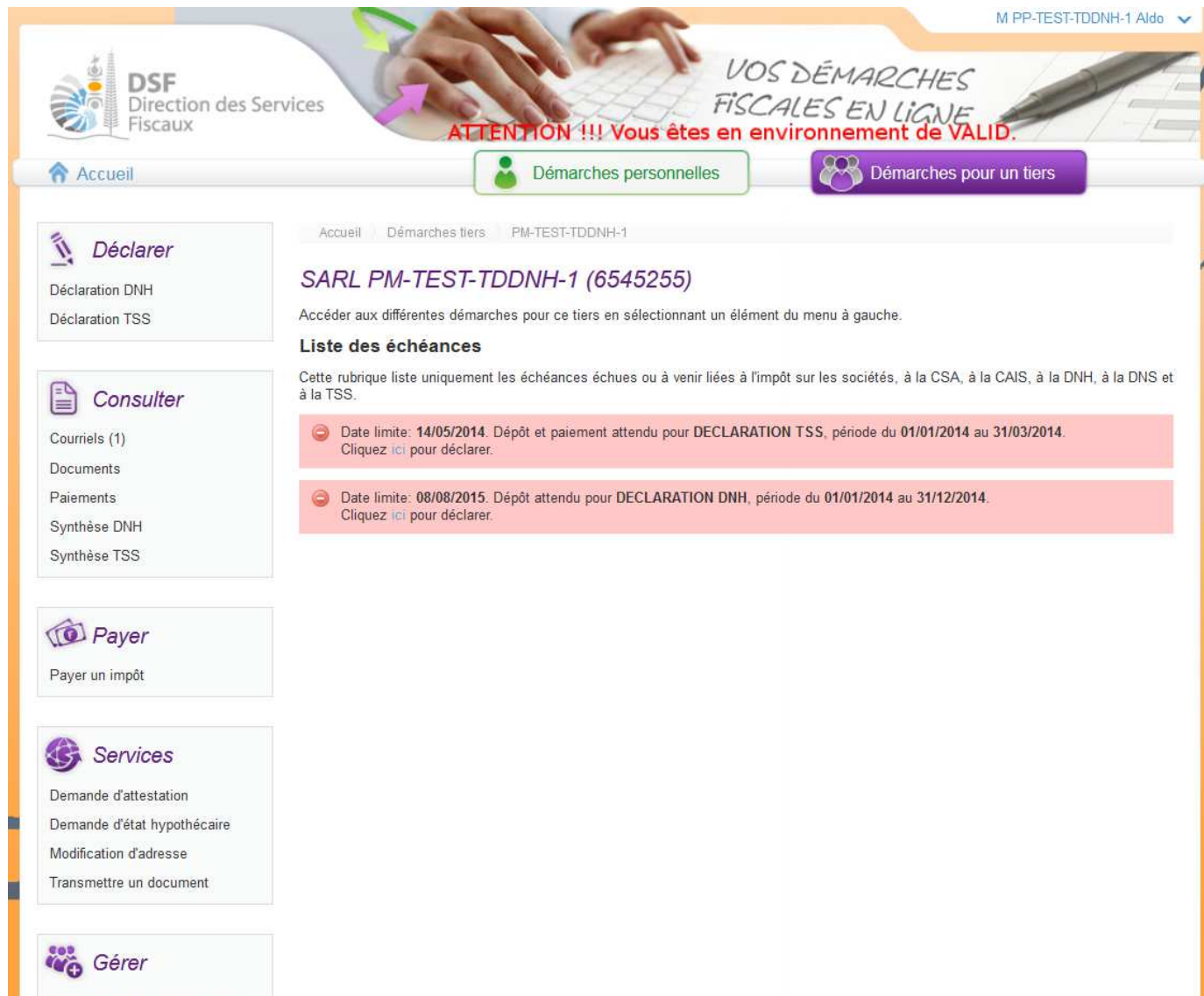
Mentions légales - 3.0.0rc12

#### Note :

- si vous avez une délégation pour un seul tiers, le dossier de ce tiers sera directement affiché sans passer par l'écran de recherche.

➤ Cliquer sur l'action « Voir » du dossier pour lequel vous souhaitez faire une déclaration.

Le dossier du tiers est affiché :



M PP-TEST-TDDNH-1 Aldo

**DSF**  
Direction des Services Fiscaux

**VOS DÉMARCHES FISCALES EN LIGNE**

**ATTENTION !!! Vous êtes en environnement de VALID.**

Accueil | Démarches personnelles | Démarches pour un tiers

Accueil | Démarches tiers | PM-TEST-TDDNH-1

**SARL PM-TEST-TDDNH-1 (6545255)**

Accéder aux différentes démarches pour ce tiers en sélectionnant un élément du menu à gauche.

**Liste des échéances**

Cette rubrique liste uniquement les échéances échues ou à venir liées à l'impôt sur les sociétés, à la CSA, à la CAIS, à la DNH, à la DNS et à la TSS.

- Date limite: **14/05/2014**. Dépôt et paiement attendu pour DECLARATION TSS, période du 01/01/2014 au 31/03/2014. Cliquez [ici](#) pour déclarer.
- Date limite: **08/08/2015**. Dépôt attendu pour DECLARATION DNH, période du 01/01/2014 au 31/12/2014. Cliquez [ici](#) pour déclarer.

**Déclarer**  
Déclaration DNH  
Déclaration TSS

**Consulter**  
Courriels (1)  
Documents  
Paiements  
Synthèse DNH  
Synthèse TSS

**Payer**  
Payer un impôt

**Services**  
Demande d'attestation  
Demande d'état hypothécaire  
Modification d'adresse  
Transmettre un document

**Gérer**  
Gérer les contacts de paiement



### 3. Accéder au service « Déclaration DNH »

➤ Dans le bloc « Déclarer », cliquer sur le lien « Déclaration DNH »



M PP-TEST-TDDNH-1 Aldo

**DSF**  
Direction des Services  
Fiscaux

VOS DÉMARCHES  
FISCALES EN LIGNE

**ATTENTION !!! Vous êtes en environnement de VALID.**

Accueil | Déclarations personnelles | Déclarations pour un tiers

Accueil | Déclarations tiers | PM-TEST-TDDNH-1

**Déclarer**

- Déclaration DNH
- Déclaration TSS

**Consulter**

- Courriels (1)
- Documents
- Paiements
- Synthèse DNH
- Synthèse TSS

**SARL PM-TEST-TDDNH-1 (6545255)**

Accéder aux différentes démarches pour ce tiers en sélectionnant un élément du menu à gauche.

**Liste des échéances**

Cette rubrique liste uniquement les échéances échues ou à venir liées à l'impôt sur les sociétés, à la CSA, à la CAIS, à la DNH, à la DNS et à la TSS.

- Date limite: **14/05/2014**. Dépôt et paiement attendu pour DECLARATION TSS, période du 01/01/2014 au 31/03/2014. Cliquez [ici](#) pour déclarer.
- Date limite: **08/08/2015**. Dépôt attendu pour DECLARATION DNH, période du 01/01/2014 au 31/12/2014. Cliquez [ici](#) pour déclarer.

Notes :

- il est aussi possible de cliquer sur le lien « Cliquer ici pour déclarer » d'une échéance échue ou à venir de la liste.

- les échéances échues sont affichées en rouge et les échéances à venir sont affichées en jaune ou en bleu.

La page suivante est affichée :



DSF Direction des Services Fiscaux

VOS DÉMARCHES FISCALES EN LIGNE

Accueil Démarches personnelles Démarches pour un tiers

Accueil Démarches tiers 1178022HLKWUB ALL OCFIS (SQDHNJQDCN) Déclaration DNH Saisir une nouvelle déclaration

SARL 1178022HLKWUB ALL OCFIS (SQDHNJQDCN) (0100891)

Année Formulaire Validation

Saisir une nouvelle déclaration

Année\*

Nom du contact M 1002604HFHEUKV Nahiyrylek

Tél. du contact

Etape suivante Enregistrer le brouillon et y revenir plus tard Annuler

Notes :

- le fonctionnement est le même si la déclaration DNH concerne votre espace personnel à la différence que les pages sont affichées en vert.

- cette page « Saisir une nouvelle déclaration » est affichée dans le cas où aucune déclaration n'a été créée en brouillon. Si ce n'est pas le cas, la page « Liste des déclarations en brouillon » est affichée (voir la partie « [Gestion des brouillons](#) » pour plus d'informations sur cette dernière).



#### 4. Saisir les données

- Renseigner l'exercice de la déclaration que vous souhaitez effectuer, ainsi que le nom et numéro de téléphone d'une personne à contacter en cas de problème.
- Cliquer sur le bouton « Suivant »

La page suivante est affichée :

Accueil Démarches tiers 1178022HLKWUB\_\_ALL OCFIS (SQDHNJQDCN) Déclaration DNH Saisir une nouvelle déclaration

SARL 1178022HLKWUB\_\_ALL OCFIS (SQDHNJQDCN) (0100891)

Année Formulaire Validation

Déclaration DNH pour la période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Liste des déclarations d'honoraires

+ Ajout d'honoraires + Importer des honoraires de l'année précédente

RID	NOM	NATURE	MONTANT	Actions
				Voir Modif. Suppr.

Affichage de 1 à 10 sur 0

Nombre d'éléments par page 10 ▼

Aucune page trouvée

Etape précédente Etape suivante Enregistrer le brouillon et y revenir plus tard

- Cliquer sur le bouton « Ajout d'honoraires » pour déclarer les honoraires versés.
- Il est possible de cliquer sur « + Importer des honoraires de l'année précédente » si vous avez télédéclaré la DNH l'année passée et que vous souhaitez importer les informations de l'année passée.

La page suivante est affichée :

SARL 1178022HLKWUB\_\_ALL OCFIS (SQDHNJQDCN) (0100891)

**Saisir une déclaration d'honoraires**

Année

Prestataire hors NC\*  Oui  Non

RID\*

Nom\*

Profession

Nature du versement\*

Montant de la prestation\*

\* Champs obligatoires

**Il faut commencer par définir à quel type de prestataire les honoraires ont été versés :**

- Si le bénéficiaire de l'honoraire est résident fiscal Calédonien, laisser le bouton radio sur « **non** »
- Si le bénéficiaire de l'honoraire n'est pas résident fiscal Calédonien, sélectionner « **oui** »

**Pour un prestataire en Nouvelle-Calédonie**

Vous devez renseigner et vérifier le **RID** communiqué par le prestataire. Si vous ne connaissez pas le RID ou si le N° en votre possession n'est pas reconnu, vous pouvez cliquer sur « Rechercher » pour rechercher le n° RID du professionnel.

Ensuite, plusieurs informations relatives au caractère de l'honoraire sont à remplir.

Une fois la saisie complète et vérifié cliquer sur « **Valider** ».

Cette opération est à répéter autant de fois qu'il y a d'honoraires à déclarer.

**Pour un prestataire hors NC**

Vous devez renseigner le nom du prestataire. Il n'y a pas de RID à saisir.

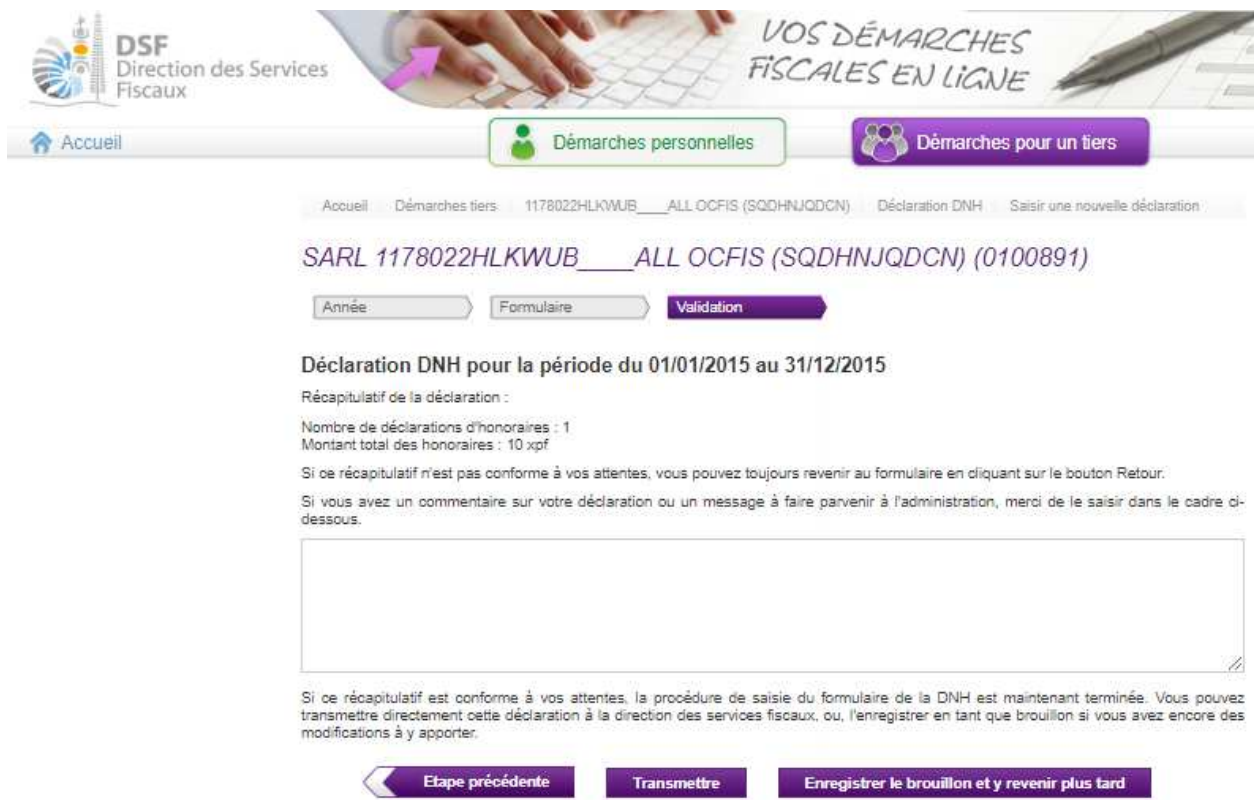
Ensuite, plusieurs informations relatives au caractère de l'honoraire sont à remplir.

Une fois la saisie complète et vérifié cliquer sur « **Valider** »

Cette opération est à répéter autant de fois qu'il y a d'honoraires à déclarer.

➤ Une fois que toutes les déclarations d'honoraires ont été saisis, cliquer sur le bouton « Suivant »

La page suivante est affichée :



The screenshot shows the DSF 'VOS DÉMARCHES FISCALES EN LIGNE' interface. The breadcrumb trail is: Accueil > Démarches tiers > 1178022HLKWUB\_\_ALL OCFIS (SQDHNJQDCN) > Déclaration DNH > Saisir une nouvelle déclaration. The main heading is 'SARL 1178022HLKWUB\_\_ALL OCFIS (SQDHNJQDCN) (0100891)'. Below this are three buttons: 'Année', 'Formulaire', and 'Validation' (which is highlighted in purple). The section title is 'Déclaration DNH pour la période du 01/01/2015 au 31/12/2015'. The summary shows: 'Récapitulatif de la déclaration : Nombre de déclarations d'honoraires : 1, Montant total des honoraires : 10 xpf'. A note states: 'Si ce récapitulatif n'est pas conforme à vos attentes, vous pouvez toujours revenir au formulaire en cliquant sur le bouton Retour. Si vous avez un commentaire sur votre déclaration ou un message à faire parvenir à l'administration, merci de le saisir dans le cadre ci-dessous.' Below this is a large empty text area for comments. At the bottom, there are three buttons: 'Etape précédente', 'Transmettre', and 'Enregistrer le brouillon et y revenir plus tard'.

Sur cet écran, il est possible de saisir un commentaire à destination de l'administration.

**Veillez vérifier que les montants saisis et les totaux affichés sur cette page correspondent.**

## 5. Transmettre une déclaration DNH

Après l'étape précédente, la déclaration est en « brouillon », il est alors possible de la modifier, de la supprimer ou de la transmettre définitivement.

Voir « [Gestion des brouillons > Transmettre une déclaration DNH en brouillon](#) ».

**C'est à l'issue de cette transmission que votre déclaration est considérée comme déposée et que la déclaration sera accessible par l'administration.**

**La transmission est définitive, il ne sera plus possible d'apporter des modifications.**

➤ A l'étape « Validation » de la déclaration DNH, cliquer sur le bouton « Transmettre »

Note :

- la déclaration peut être préparée par une personne par exemple un expert-comptable, le document est alors en brouillon, puis transmis à l'administration par une autre personne par exemple le représentant légal de la société. L'ensemble des intervenants reçoivent une notification par email pour les informer de la prise en compte du dépôt.

L'accusé de réception affiché :

Accueil > Démarches tiers > PM-TEST-TDDNH-1 > Déclaration DNH > Transmettre une déclaration

### SARL PM-TEST-TDDNH-1 (6545255)

✔ La déclaration a été transmise avec succès.

Accusé de réception **164505454847** [Télécharger](#)

Objet : Déclaration DNH pour la période du 01/01/2014 au 31/12/2014

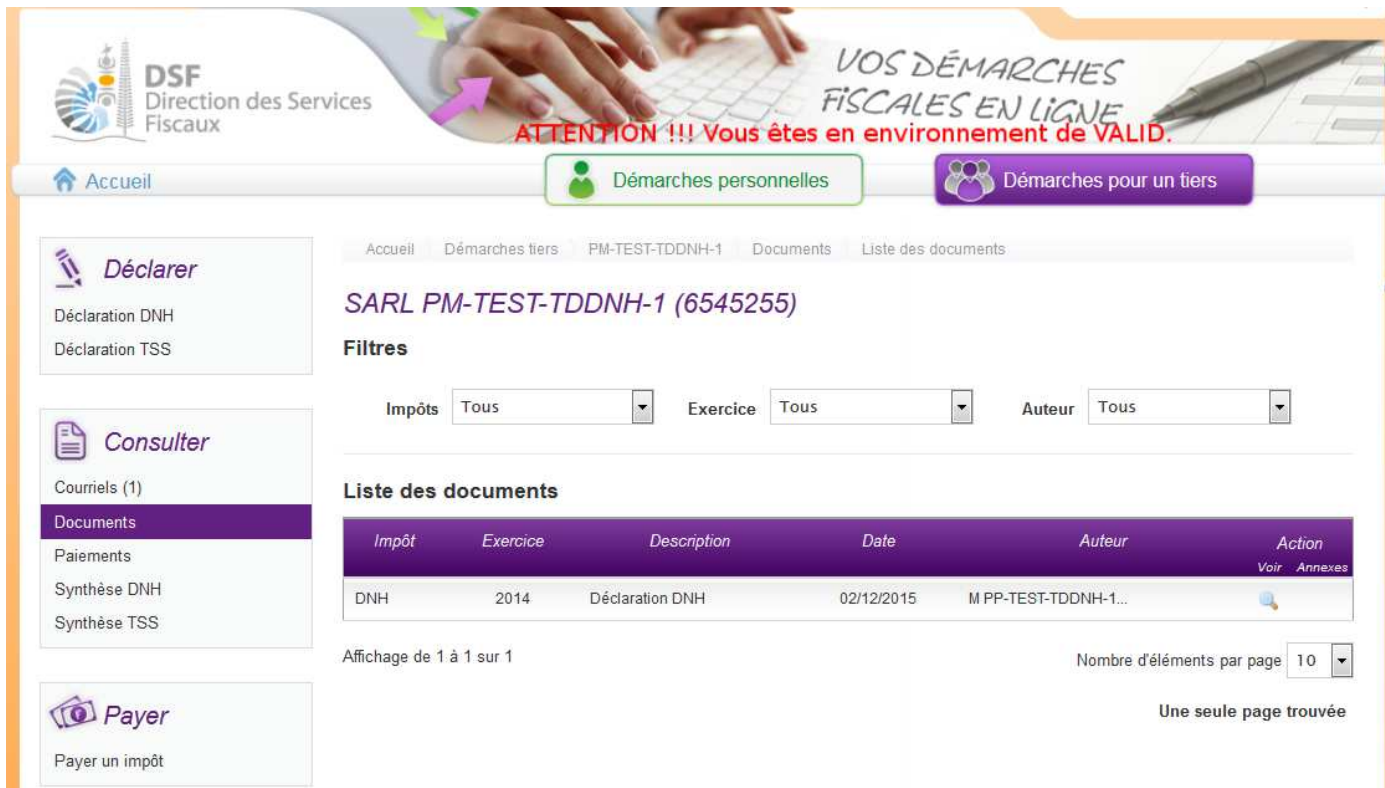
Déclaration créée le 02/12/2015 par M PP-TEST-TDDNH-1 Aldo  
 Déclaration modifiée le 02/12/2015 par M PP-TEST-TDDNH-1 Aldo  
 Déclaration envoyée le 02/12/2015 par M PP-TEST-TDDNH-1 Aldo

[Retour](#)

Note :

- il est conseillé d'enregistrer cet accusé de réception et de l'archiver.

La déclaration est maintenant définitivement transmise et consultable dans la rubrique « Consulter > Documents » :



**DSF** Direction des Services Fiscaux

**VOS DÉMARCHES FISCALES EN LIGNE**

**ATTENTION !!! Vous êtes en environnement de VALID.**

Accueil Démarches personnelles Démarches pour un tiers

Accueil | Démarches tiers | PM-TEST-TDDNH-1 | Documents | Liste des documents

**SARL PM-TEST-TDDNH-1 (6545255)**

**Filtres**

Impôts Tous Exercice Tous Auteur Tous

**Liste des documents**

Impôt	Exercice	Description	Date	Auteur	Action
DNH	2014	Déclaration DNH	02/12/2015	M PP-TEST-TDDNH-1...	Voir Annexes

Affichage de 1 à 1 sur 1

Nombre d'éléments par page 10

Une seule page trouvée

**Déclarer**  
Déclaration DNH  
Déclaration TSS

**Consulter**  
Courriels (1)  
**Documents**  
Paiements  
Synthèse DNH  
Synthèse TSS

**Payer**  
Payer un impôt


## Rectifier une déclaration après transmission

Si vous avez déjà transmis une déclaration DNH et que vous avez besoin d'y corriger des erreurs, il est possible de transmettre une seconde déclaration. Si la date limite de dépôt est échuë, les modifications ne seront acceptées que dans **les 100 jours** passés celle-ci.

Dans le cas d'une rectification d'une déclaration après transmission, il est possible :

- soit de compléter la déclaration déjà transmise ;
- soit de créer une nouvelle déclaration qui remplacera la précédente.

Le choix ce fait au moment de la sélection de la période via la boîte de dialogue suivante :

 Une déclaration DNH a déjà été déposée pour la période sélectionnée. Que souhaitez-vous faire ?

Compléter le formulaire déjà déposé

Créer une nouvelle déclaration qui remplacera la précédente



## Gestion des brouillons pour une saisie ultérieure

La modification d'une déclaration est disponible tant que la déclaration est en brouillon.

Dès que les modifications sur le brouillon sont terminées, il faut alors transmettre la déclaration. Tant que cette déclaration en brouillon n'est pas transmise (cf. partie « Transmettre une déclaration DNH »), l'administration considérera que vous êtes défaillant pour votre obligation déclarative. (voir partie Transmettre une déclaration DNH pour plus de détails)

Notes :

- le brouillon n'est visible qu'aux personnes disposant d'une délégation du service « Déclaration DNH » pour ce tiers. L'administration ne peut pas accéder à cette déclaration et n'est pas informée qu'une déclaration en brouillon a été remplie.
- lorsqu'un brouillon n'a pas été transmis, une notification pour non dépôt sera envoyée par email 15 jours avant la date limite de dépôt puis tous les 15 jours.

## 1. Afficher la liste des brouillons

➤ Dans le menu de gauche, cliquer sur « Déclaration DNH (X) », X étant le nombre de brouillons créés

La déclaration en brouillon est affichée avec un rappel de l'exercice concerné, la date d'enregistrement du brouillon ainsi que l'auteur du brouillon :



**DSF** Direction des Services Fiscaux

VOS DÉMARCHES FISCALES EN LIGNE

ATTENTION !!! Vous êtes en environnement de VALID.

Accueil | Démarches personnelles | Démarches pour un tiers

Accueil > Démarches tiers > PM-TEST-TDDNH-1 > Déclaration DNH > Liste des déclarations DNH en brouillon

**SARL PM-TEST-TDDNH-1 (6545255)**

**Liste des déclarations DNH en brouillon**

Pour transmettre une déclaration lorsqu'elle est complète, il faut cliquer sur l'icône "Trans."

Les déclarations déjà transmises sont consultables en cliquant sur "Consulter > Documents" dans la barre de gauche.

Description	Exercice	Date	Auteur	Taille	Actions				
					Voir	Modif.	Ajout. Ann.	Suppr.	Trans.
Déclaration DNH - période du 01/01/20...	2013	02/12/2015	M PP-TEST-TDDNH-1 Aldo						
Déclaration DNH - période du 01/01/20...	2012	02/12/2015	M PP-TEST-TDDNH-1 Aldo						

+ Saisir une nouvelle déclaration

Au survol de la ligne du tableau, une info-bulle affiche en bas à droite de la page le nom de l'auteur de la déclaration avec la date et l'heure de création, ainsi que l'auteur de la dernière modification avec la date et l'heure de dernière modification :

**Créé par : M X Jean, le 13/01/2014 07:08**  
**Modifié par : M X Jean, le 13/01/2014 07:11**

## 2. Voir une déclaration DNH en brouillon

Il est possible de voir la déclaration au format PDF.

➤ Pour cela, cliquer sur le pictogramme « Voir » 

Le PDF est affiché selon le modèle suivant, vous pouvez alors le sauvegarder pour le conserver ou l'imprimer :



Créé le : 02/12/2015 par : M PP-TEST-TDDNH-1 Aldo  
 Dernière modification le : 02/12/2015 par : M PP-TEST-TDDNH-1 Aldo  
 Transmis le : par :  
 Numéro d'accusé de réception :


Déclaration DNH pour la période du 01/01/2013 au 31/12/2013			
Informations le déclarant		Synthèse de la déclaration	
Nom ou raison sociale :	SARL PM-TEST-TDDNH-1	Nombre d'honoraires versés :	0
RID :	6545255	Total des honoraires versés :	0
Nom du contact :	M PP-TEST-TDDNH-1 Aldo		
Tél. du contact :			
Date de dépôt :			
Commentaire :			

### Liste des honoraires versés


Nom ou raison sociale du bénéficiaire	Profession	RID	Hors-NC	Sommes versées	
				Nature	Montant

## 3. Modifier une déclaration DNH en brouillon

Une fois sur la liste des brouillons

➤ Cliquer sur le pictogramme « Modifier » 

Le message suivant est affiché :

 Une déclaration DNH est déjà en brouillon pour la période sélectionnée. Que souhaitez-vous faire ?

Compléter le formulaire en brouillon


Créer une nouvelle déclaration qui remplacera la précédente

➤ Après avoir choisi une option, cliquer sur « Valider ».

Note :

- la prise en compte de ces modifications ne sera effective qu'une fois que vous aurez validé cette nouvelle déclaration (elle sera enregistrée en tant que brouillon).

#### 4. Supprimer une déclaration DNH en brouillon

- Sur la page « Liste des déclarations en brouillon », cliquer sur le pictogramme « Supprimer »  de l'élément à supprimer.

Une demande de confirmation est affichée.

- Cliquer sur le bouton « Supprimer » en bas de page.

#### 5. Transmettre une déclaration DNH en brouillon

- Sur la page « Liste des déclarations en brouillon », cliquer sur le pictogramme « Transmettre » 

Une demande de confirmation est affichée.

- Cliquer sur le bouton « Transmettre » en bas de page.

#### 6. Notification par mail quand la déclaration est en brouillon

Un email est envoyé aux utilisateurs ayant accès au service « Déclaration DNH » quand une déclaration est en brouillon et qu'elle n'a pas été transmise.

Lorsqu'un brouillon n'a pas été transmis, une notification par email pour non dépôt sera envoyé 15 jours avant la date limite de dépôt puis tous les 15 jours.

## Autre notices

Il existe plusieurs notices pour vous guider comme par exemple :

- Créer mon compte personnel
- S'abonner au téléservice « Vos démarches fiscales en ligne »
- Activer les démarches fiscales en ligne pour votre société
- Gérer mon compte personnel
- Effectuer une démarche fiscale en ligne pour un tiers
- Déléguer des services

Toutes ces notices sont disponibles sur la page d'accueil de <http://www.impots.nc> dans la rubrique « Notices » (menu bleu à gauche).